# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 DECEMBRE 1893. 67me Année



**Christmas on Wheels**

Barouches, Surreys, Phaetons, Buggies, Wagons, Carts, Harness, Saddles, Whips.

**For the Children:**

Doll Beds, Bureaus, Desks, Tables, Wheelbarrows, Doll Carriages, Velocipedes, Baby Carriages, Bicycles, Tricycles, Boys' Wagons, Coat Sulkies.

**R. P. RANDALL,**
54 and 56 Baronne.



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 23 DECEMBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent aujourd'hui réduits de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


## Encore la Question Sucrière.

Nous commençons à ne plus rien comprendre à la politique. Nous nous demandons avec anxiété quelle espèce de morale on y pratique, ou, plutôt, si l'on se croit dispensé de toute morale, exempté de tout devoir que l'on s'est imposé envers autrui, de tout engagement que l'on a pris, de toute parole que l'on a donnée, et s'il suffit d'être politicien, voire législateur pour se croire le droit de ne tenir aucune de ses promesses, de renier sa signature, de ruiner les gens du jour au lendemain, sous prétexte que l'on est arrivé au pouvoir et que l'on a la force en main. C'est cependant ce que tente en ce moment le Congrès, avec l'aide de l'administration de Washington. D'un trait de plume, en supprime la prime que l'on avait établie par une loi, pour une durée bien déterminée, celle de quinze années, à partir de 1891 inclusivement jusques et y compris l'année 1905.

Il ne s'agit pas ici d'une loi de parti qui pourrait plaire au législateur d'hier qui la votait, et qui peut déplaire au législateur demain, qui a plus ou moins le droit de l'abroger. Cette fois-ci, on a limité la durée de la prime qui devait être de quinze ans, durant lesquels le planteur sucrier avait à se mettre à même de se passer de toute prime, de tout droit protecteur, c'est-à-dire en 1906.

La preuve qu'il y a eu là engagement formel, c'est que l'on n'ose pas, brusquement et du jour au lendemain, abolir la prime; on se borne à la diminuer d'un huitième chaque année, jusqu'à extinction complète, c'est à dire que, si le projet du comité est adopté, les planteurs ne recevront à la fin de l'année que 1 3/4 cent, au lieu de 2; l'an prochain, que 1 1/2 cent; dans deux ans que 1 1/4 cent; dans trois ans, 1 cent, etc., jusqu'à la huitième année exclusivement. Nous le demandons franchement, n'y a t il pas dans cette mesure hypocrite un aveu de l'acte déloyal que l'on se permet ? N'est-ce pas une violation flagrante du contrat passé entre le gouvernement, d'une part, et les planteurs et les fabricants de sucre, d'autre part ?

Passe encore s'il n'y avait pas en commencement d'exécution ; mais voilà trois ans que dure le régime de la prime. Les producteurs de la Louisiane, du Texas, de la Floride, du Far West et de l'Ouest ont accepté les conditions qu'on leur imposait; ils ont cru à la parole qu'on leur donnait et ils se sont mis bravement à l'œuvre ; ils ont dépensé tout ce qu'ils gagnaient en extensions de culture, en achats de machines perfectionnées, en construction d'usines centrales. S'ils se fissent doutés de la mesure peu honnête que méditait le gouvernement, ils se seraient bien gardés de dépenser leur argent ; ils l'eussent gardé en caisse. Le peu de profits qu'ils ont faits seraient encore en leur possession ; ils seraient sinon riches, au moins à leur aise ; ils auraient des économies placées dans les banques de leur Etat ou de leurs paroisses.

Supposons que le gouvernement se fut aperçu de leur supercherie, n'est-il pas en le droit de le leur reprocher, de leur couper les vivres, de supprimer la prime ? Sans aucun doute, puisque celle-ci ne leur était accordée que pour leur donner le temps de se mettre à même de se passer de toute protection.

Au lieu de cela, ils ont agi de bonne foi, ils se sont mis loyalement à l'œuvre, ils se sont imposé des frais immenses, ils n'ont fait aucune économie. On n'aqu'à parcourir nos campagnes, on y verra que les planteurs, loin d'être en retard, sont plutôt en avance, qu'ils ont même fait plus qu'on attendait d'eux ; et les voilà châtiés de leur honnêteté, de leur zèle. En fait, ils se trouvent, à l'heure qu'il est, plus pauvres qu'avant le régime de la prime. Auparavant, ils mettaient de la réserve dans leurs dépenses ; ils avaient de bonnes raisons pour cela, parce que les droits d'entrée sur les sucres étrangers pouvaient être diminués à tout moment. La prudence leur commandait de ne pas aller trop vite en besogne, de ne pas se livrer à des travaux de longue haleine, à des dépenses trop fortes. Ils n'ont changé de conduite et ne se sont lancés la tête baissée dans les améliorations de leur industrie, que le jour où ils ont vu s'ouvrir devant eux une période de quinze années de protection et de sécurité. N'est-il pas odieusement injuste de les en rendre victimes ?

Si encore on leur accordait en retour quelque compensation, mais non, rien. On les abandonne au moment où ils ont le plus besoin d'appui, n'ayant pour tout bien qu'une masse de machines qui leur ont coûté des centaines de millions et qu'ils seront peut-être obligés de vendre au prix de la ferraille, dans quelque temps, si le projet proposé est voté par les deux Chambres.

C'est là tout-à la récompense de leurs travaux et de leur fidélité au parti démocrate. Nous ne pouvons croire que le gouvernement se prête à une mesure aussi inique. Les démocrates libre-échangistes trouveront, du reste, dans les deux Chambres, une forte opposition qui, espérons-le, fera échouer cet odieux projet. Qu'ils n'oublient pas que les masses, dans l'Union, sont foncièrement protectionnistes. Qu'ils y prennent garde : ils jouent en ce moment gros jeu ; il pourrait leur en coûter cher.


Pour les affections de la Gorge et des Poumons, le Pectoral-Cerise d'Ayer, pris à temps, est un spécifique assuré.

—Les meilleurs feux d'artifice et le plus vaste assortiment à bas prix, chez Ph W. Dielman & Cie., rue Tchoupitoulas, 29 et 31.

Remarquable.—Tous ceux qui verent les jouets et poupées de F. G. Hornberger, 66 rue Royale, sont heureux.


On cause du temps en flânant :

—Oh ! j'ai horreur de la pluie.

—Moi, ce que j'exècre, c'est le froid.

—Oh ! moi, le temps, ça m'est bien égal..... pourvu qu'il fasse beau.

Dans un restaurant interlope :

—Garçon !

—Monsieur ?

—Ce potage est couvert de cheveux.

Le garçon, très chauve.—Il est bien heureux.

## Une Expédition contre un Bandit.

Un millier d'hommes environ, mobilisés en secret, ont dû ces jours derniers parcourir toute une région de l'Algérie pour rechercher et capturer Areski ben Bachir.

Le nom d'Areski ben Bachir a fait noircir bien du papier aux employés du ministère de la justice en France ; il a même retenti au Parlement, lors de certaines interpellations concernant la colonie transméditerranéenne et est, là-bas, aussi tristement célèbre que, dans les campagnes de France, ceux de Mandrin et de Cartouche.

Areski est le plus fameux des bandits arabes, un héros tout désigné pour quelque roman à la Fenimore Cooper.

M. Tirman, ancien gouverneur général de l'Algérie, aujourd'hui sénateur de Mézières, l'avait surnommé : "*Un second sanglier des Ardennes*" ; d'autres ont préféré, pour respecter la couleur locale, le baptiser : "*L'Hyène de la Kabylie*"

Ses exploits sont nombreux, variés et marqués au coin de l'audace la plus déconcertante.

Evadé de Cayenne, comme tant d'autres,—il n'est peut être pas sans intérêt de rappeler à ce propos que de l'aveu même du prédécesseur de M. Cambon, le nombre des Arabes échappés du bagne et "tenant la brousaille" est supérieur à celui de tous les gendarmes d'Algérie, —évadé de Cayenne donc, après une condamnation à mort commuée, Areski prit la Kabylie comme le théâtre de ses exploits.

Il agit d'abord isolément, bornant ses raptnes au strict nécessaire pour son existence et s'appliquant avant tout à satisfaire ses projets de vengeance contre ses ennemis et contre tous ceux qui avaient déposé dans son premier procès.

Puis il constitua peu à peu une bande dont il est aujourd'hui le chef incontesté et, secondé par des lieutenants investis de sa confiance, il agrandit son cercle d'action et.... son chiffre de revenus.

Depuis lors, il n'a cessé de donner forte tablature à l'administration, aux parquets, à la gendarmerie et à la police ; ce n'est certes pas de lui qu'on peut dire : "Il ne vaut pas cher," car il a contribué pour une large part à grever le chapitre du budget afférent à la sécurité.

J'ai dit que l'audace était la caractéristique de sa manière de procéder ; qu'on en juge par les exemples suivants choisis entre mille, car il faudrait un volume pour enregistrer tous les crimes (vols, viols, meurtres, pillages) de ce redoutable brigand :

Un jour, il dépouille, avec deux compagnons seulement, une caravane de 12 ou 15 Kabyles, terrorisés grâce à un stratagème ; des burnous et des fusils disposés dans des buissons avoisinants, de façon à simuler des hommes cachés, prêts à faire feu au premier signal du chef.

Un matin, à l'aube, des gendarmes et des indigènes réquisitionnés cernent un douar où il a passé la nuit ; il s'éveille, se rend compte du danger, promptement se revêt du manteau du président de douar, sort de son gourbi avec ses trois compagnons, s'avance avec plaoidité jusqu'auprès du chef de l'expédition et lui dit : "Vous cherchez Areski ? Il n'est pas ici. Voyez vous-même." Aussitôt quelques uns des poursuivants mettent pied à terre pour s'assurer de fait, tandis que le bandit et ses camarades, qui ont d'abord fait mine de seuir les chevaux par la bride, enfourchent les montures disponibles et prennent la fuite, sous une fusillade qui, en raison de la stupéfaction ou de la précipitation des tireurs, n'atteint personne.

Plus tard, Areski apprend que le préfet d'Alger, alors nouveau dans le pays, doit traverser la forêt d'Yacouren avec une très faible escorte ; il projette aussitôt de s'emparer de la personne de ce haut fonctionnaire et n'échoue que par suite d'un retard de quelques minutes. On juge de la situation, s'il avait réussi.

Il est rare, toutefois, qu'Areski s'attaque au fonctionnaires et aux Européens. Il a même en parfois des entrevues avec quelques uns, toutes ses précautions étant prises, bien entendu.

C'est ainsi qu'il conversa avec un administrateur et un juge de paix et leur dit : "Si vous me laissez tranquille, " vous n'avez rien à craindre pour vous, " sinon....."

—Mais, répliqua un de ses interlocuteurs, tu as voulu tuer mon prédécesseur !

—C'est vrai : il avait cherché à me nuire. Pourtant, je l'ai tenu trois fois au bout de mon fusil et je n'ai pas tiré.

Tandis qu'Areski parlait, le juge de paix et l'administrateur reconnaissaient entre les mains du bandit des armes leur appartenant et qui leur avaient été dérobées récemment !

Enfin, il y a quelques colons qui entretiennent, dit-on, avec Areski de bonnes relations et ceux là ne sont jamais pillés ; il en est de même pour les douars qui se sont résignés à payer régulièrement une dîme imposée par Areski, lequel—c'est à n'y pas croire—paye lui-même ses impôts, pour railler notre administration !

Il les a envoyés par son père et par sa femme, qui ont été, un beau jour, gardés, à leur grande.. satisfaction ! Toute la famille d'Areski habite actuellement Alger, logée dans une maison du quartier de la Chapelle.

Il semble impossible, quand on connaît ces détails, qu'on n'ait pas encore réussi à s'emparer du brigand.

D'aucuns—de mauvaises langues probablement—prétendent qu'on n'a pas toujours voulu, aussi fermement qu'aujourd'hui, sa capture ; d'autres font valoir maintes explications assez plausibles, en somme : Areski a un service de renseignements parfaitement organisé ; il a établi son quartier général dans les fourrés impénétrables de la forêt d'Yacouren ; son audace légendaire n'exclut pas la prudence ; enfin, il n'est assuré de la constante complicité de presque tous les indigènes de la contrée, qui le craignent, et auprès desquels il jouit d'un immense prestige, en dépit de ses déprédations et de ses exigences, étranges souvent.

Areski a t il faim ; il s'approche d'un douar et commande un *couscous* qui lui est apporté au lieu dit, à l'heure fixée.

S'il a besoin d'argent ou de quoi que ce soit, il agit de même.

N'est-ce pas que ces détails, dont l'authenticité est absolue, jettent un jour inattendu sur la vie et les mœurs indigènes ?

On a déjà usé de tous les moyens pour s'emparer d'Areski.

Il y a quelques années, un bataillon de zouaves, secondé par la gendarmerie, tenta de le cerner. Ce fut en vain.

Des agents européens de la Sûreté partirent ultérieurement dans le plus grand secret et restèrent plusieurs jours et plusieurs nuits à l'affût, sans plus de succès.

Des agents indigènes ne furent pas plus heureux.

Enfin, on employa le système anglais : la tête du bandit—condamné à mort par contumace—fut mise à prix et plus d'un Arabe se mit en campagne pour gagner la prime et des honneurs. Tous revinrent bredouilles. Qui pis est : plusieurs de ces auxiliaires trop zélés blessèrent ou tuèrent, les prenant pour Areski, de pauvres diables bien innocents !

Cette fois, on a décidé de frapper un grand coup : deux cents tirailleurs, plusieurs brigades de gendarmes montés et à pied et des indigènes nombreux, bien équipés et commandés par des administrateurs des communes mixtes, vont explorer la Kabylie en tous sens. Tout ce qu'il est possible de tenter pour obtenir un résultat sera tenté.

Réussira-t-on ?

*Mâsarf !* Je ne sais ; mais il est certain que si jamais Areski est pris, nous aurons un procès d'assises pas banal du tout.


La Salsepareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud et vivifiant. Vendue par tous les droguistes.

—Achetez vos candis fins et Boston Butter cups, aux prix les plus réduits, chez Ph. W. Dielmann & Cie, rue Tchoupitoulas, 29 et 31.


Lexique amusant :

Nègre.—Esclave noir qui devient marron lorsqu'il se sauve.

Notaire—Officier civil. Les apprentis notaires s'exercent à sauter les ruisseaux avant de faire des pas de clerc.

Nuit—En mythologie, reine des ténèbres. Elle règne aussitôt qu'elle est tombée.

### UN DRAME EN MER.—ASSASSINATS.

Le tribunal maritime de Brest, présidé par M. le capitaine du vaisseau Campriste, juge, en ce moment, un de ces drames terribles de la mer, qui échappent souvent à toute répression, parce qu'ils se passent loin de tout témoin sur l'immense étendue de l'Océan ; celui-ci se serait passé en Océanie près de l'Archipel des Carolines ; les accusés sont deux frères, qui seraient nés à Port-Natal, Alexandre et Joseph Norique ; ils ont changé leurs noms pour ceux de Georges de Vernier et Louis Toussaint et sont représentés comme de véritables forbans, dont la vie aventureuse sera fort difficile à déchiffrer ; ils sont accusés d'avoir assassiné les commandants de l'équipage de la goëlette *Ninorahiti*, pour s'emparer de la cargaison et du navire. Cette goëlette appartenait au prince Hinoï, neveu du roi Pomaré V.

Voici dans quelles circonstances auraient été perpétrés les crimes reprochés aux frères Roriques.

La goëlette *Ninorahiti*, jaugeant 49 tonneaux, quittait Papeete le 17 décembre 1891. L'équipage se composait de cinq hommes était placé sous le commandement d'un indigène, Tehahé à Tara, ayant pour second Joseph Norique, M. William Gibson, subrécargue, se trouvait également à bord.

Le 5 janvier 1892, alors que le navire se trouvait à Moruroa, Joseph Norique, prit le quart de huit heures à minuit. Alexandre Norique, son frère, se tenait à ses côtés. Les hommes de l'équipage dormaient. Pour éviter la température élevée de sa cabine, le capitaine Tehahé à Tara s'était étendu sur le pont. Il venait de s'assoupir. Tout à coup, le cuisinier Mirey et le subrécargue Gibson entendent deux coups de revolver et le bruit d'un corps tombant à la mer. Le capitaine Tehahé à Tara venait d'être tué.

Peu après, Alexandre Norique appelle Gibson. Le malheureux sort de sa cabine ; mais à peine a-t-il fait quelques pas sur le pont que trois coups de revolver lui sont tirés dans la poitrine, presque à bout portant. Il tombe foudroyé.

Mirey veut à son tour monter sur le pont, mais Joseph Norique, un revolver passé dans la ceinture et un revolver dans chaque main, lui crie : "Si tu viens, je te tue !"

Le corps du subrécargue est jeté à la mer. Peu après, les frères Norique ordonnent à Mirey de venir les rejoindre. Celui ci obéit plus mort que vif. Il se jette aux pieds des deux frères : "Ne me tuez pas, gémit il ; je ferai ce que vous voudrez ! Vous pouvez compter sur mon silence !" On lui fait grâce de la vie. Alexandre Norique lui dit : "A partir d'aujourd'hui, c'est moi qui suis le propriétaire de la *Ninorahiti*. Je suis le maître à bord. Mon frère Joseph continuera d'exercer le commandement en second."

Le surlendemain de ce drame terrible, Alexandre Norique donna l'ordre à Mirey de servir un verre de rhum à chaque homme de l'équipage. Les matelots refusent de boire. Deux acceptent pourtant : ils meurent dans la journée. Leurs cadavres sont précipités par dessus bord.

Quelques jours se passent. Les matelots, absolument terrorisés, roseent plus toucher à la maigre pitance qui leur est servie. Une après-midi, pendant une manœuvre, Joseph Norique, trouvant qu'on ne va pas assez vite, profère de telles menaces de mort que ces matelots, affolés, sautent à la mer.

Il ne reste donc plus à bord que les frères Norique et le cuisinier Mirey. Les deux frères changent de nom. Alexandre Norique se transforme en Georges de Vernier et Joseph Norique en Louis Toussaint. On débapti se la *Ninorahiti*, qui s'appelle alors *Désormais Poidrera*. Elle n'aura plus Papeete pour port d'attache, mais bien Raratonga.

Un jour, à Pouape, le cuisinier Mirey descend à terre avec les deux frères. Tous trois vont dîner chez un aubergiste allemand qu'Alexandre Norique avait autrefois connu à Tahiti.

Pendant le repas, les deux frères Norique ont besoin de s'absenter un moment. Mirey prie alors l'aubergiste de le conduire chez le gouverneur et de lui servir d'interprète.

Mais les deux frères sont de retour. Ils ordonnent à Mirey de rentrer à bord. Celui-ci refuse. Les Norique s'adressent à la garde, qui emploigne le cuisinier.

Chemin faisant, le groupe croise un officier espagnol. Mirey le supplie de l'entendre. Il dit que les deux frères Norique sont des assassins. Ceux-ci sont aussitôt arrêtés.

L'instruction de cette affaire a duré sept mois, car les accusés, qui avaient été transportés d'abord à Manille, arrivèrent à Brest le 27 avril 1892.

Les deux frères Norique ont toujours protesté contre l'accusation dont ils sont l'objet. Mirey, leur dénonciateur, était assis à côté d'eux sur le banc des accusés.

Au banc des témoins se trouvent deux Canaques, Baka et Karotu, qui auraient été embarqués de force à Pérn, où les frères Norique avaient fait escale pour remplacer les matelots tahitiens empoisonnés.

### LE SULTAN ABDUL HAMID.

On vient de fêter à Constantinople le dix septième anniversaire de l'avènement du sultan Abdul Hamid au trône. Cet homme excite, paraît il, au plus haut degré la curiosité publique.

Extraordinaire, Abdul Hamid l'est en effet. Il diffère des autres sultans, ses prédécesseurs, dans sa vie officielle comme dans sa vie privée. Les journaux qui ont parlé du sultan actuel et de son règne depuis dix-sept ans en ont dit tout le bien possible et un peu de mal aussi.

Sous les règnes précédents, la résidence du Padischah était ordinairement un lieu de délices et d'oisiveté essentiellement orientales. Toute préoccupation politique était presque bannie du palais. Les affaires se traitaient exclusivement à la Sublime Porte.

Sous le règne d'Abdul Hamid, le palais est devenu un vaste cabinet de travail avec ses bureaux, ses sections, ses départements, en un mot un vaste ministère à tout faire et qui fait réellement tout.

La journée du sultan est consacrée tout entière aux affaires de l'Etat.

La vie d'Abdul Hamid est à ce point de vue une vie régulière, une vie de travail et de sonci inconnu dans les annales du sultanat. Le sultan veut savoir tout ce qui se passe dans ses Etats et à l'étranger.

Si un grand incendie éclate à Constantinople la nuit—ce qui arrive souvent—le sultan se lève et se met à la fenêtre. Le palais de Yildiz domine tout le Bosphore et une grande partie de la ville. Le sultan reste là, suivant avec une lorgnette la marche du fléau. Les ministres, le préfet de la ville, le préfet de police se trouvent sur le lieu du sinistre. Ils savent que des aides de camp de Sa Majesté ne tarderaient pas à venir l'un après l'autre, envoyés par le souverain, leur porter ses ordres. Tant que l'incendie dure, le sultan ne va pas se coucher et il lui arrive ainsi de ne pas fermer l'œil de toute la nuit.

Il est aisé de comprendre d'après ce qui précède qu'un homme qui travaille d'une manière si accablante, qui assume une si grande responsabilité envers le pays et envers lui-même, n'a pas le temps ni le désir de s'adonner aux plaisirs du palais.

En le voyant pour la première fois on se tromperait cependant sur la force de sa constitution. Abdul Hamid est plutôt petit, maigre ; il a l'air un peu fatigué. Mais il est très nerveux et a une force musculaire qu'on ne lui soupçonnerait jamais. Avant de monter sur le trône, alors que, simple prince, il n'espérait pas succéder si vite à l'infortuné Abdul Aziz, son oncle, il s'amusait avec les personnes de son entourage à faire des tours de forces. Il s'occupait aussi beaucoup de travaux de menuiserie. Il y montrait une aptitude extraordinaire.

La sobriété du sultan pour ce qui concerne les plaisirs et les habitudes de la vie est notoire. Sobre pour ses repas et dans sa vie de *harem*, il se lève de bonne heure et son premier déjeuner, qu'il prend ordinairement dans le *harem*, est absolument frugal. Il se rend ensuite dans la partie du palais qui lui sert de cabinet de travail. Le travail d'un sultan ne ressemble en rien au travail d'un souverain européen. Il ne faut pas croire que le sultan s'assied devant un bureau et se met à écrire ou à lire ou à rédiger une lettre, un document quelconque, un *iradé*. Le sultan n'écrit jamais. Assis dans un large fauteuil ou sur un sofa, il gouverne par des ordres qu'il donne et qui sont des lois sacrées pour tous. Un ordre du Padischah, un *iradé*, ne peut jamais être rapporté. Aucun ministre n'oserait faire la moindre remarque au souverain.

Abdul Hamid est un musulman convaincu. Il fait régulièrement sa prière cinq fois par jour. Pendant le mois sacré du Ramazan il observe scrupuleusement le jeûne et tout le monde l'imite au palais. Comme boisson le sultan ne prend que de l'eau. On sait que l'usage du vin est défendu à tout bon musulman. Par contre, ils se rabattent sur les spiritueux. Leur boisson favorite est le *raki*, qui est l'absinthe des pays orientaux.

Hamid II est passionné pour la musique et le théâtre. Il joue un peu du piano. Il a fait construire dans son palais un coquet petit théâtre et chaque fois qu'une troupe française,—le sultan aime particulièrement le théâtre français,—se rend à Constantinople pour y donner quelques représentations, elle peut être sûre qu'elle sera invitée au palais pour jouer devant Sa Hautesse. Les fauteuils du parterre sont occupés par les hauts dignitaires du palais. Derrière le treillage qui couvre tout le devant des loges, les sultanes du harem assistent sans être vues à ces représentations. Et l'on entend, derrière ces minces panneaux percés de mille trous, des cloucloutements, des rires, de petits cris. Point n'est besoin de dire que les applaudissements sont rigoureusement défendus dans ce théâtre.

Malgré toutes ces rares qualités, Abdul Hamid a un grand défaut qui n'en est pas un cependant. *Il a peur*. Peur de qui ? Peur de quoi ? On ne sait au juste. Le sultan lui-même ne saurait préciser à ce sujet. Ce défaut influe beaucoup sur la vie tant officielle que privée de Hamid II. Au moindre bruit, au moindre accident, même fortuit, il s'effraie. Il a peur des conspirations, d'une révolution, d'un assassin isolé.

Les craintes d'un gourmand :

—Comment ? sérieusement, cela ne te fait rien d'être treize à table ?

—Oh ! si, cela me contrarie extrêmement lorsqu'il n'y a à manger que pour douze.

Un joli mot d'enfant au lendemain du dernier changement de ministère :

—Alors, c'est vrai, petit père, que tu n'es plus ministre ?

—Oui, c'est vrai, mon ami.

Et l'enfant, après un court silence :

—Quel dommage ! il n'y aura pas de soldats à ton enterrement.


GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

GARI :—Décédée hier, vendredi, 22 décembre 1893, à 10 45 A. M., à l'âge de 29 ans et 6 mois, MARIE E. WRIGHT, fille de feu le Capt. Harry Wright épouse de Samuel Garic, native de cette ville. Les amis et connaissances des familles Garic et Wright sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures P. M., de sa dernière demeure, No 341 rue Dauphine, près Esplanade.

LAFON.—Décédé hier, vendredi 22 décembre 1893, à midi et demi, à l'âge de 82 ans, THOMY LAFON. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de sa sœur, Mme Veve Baudin, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 23 décembre 1893, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, coin Ursulines et Robertson.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Nouvelle-Orléans 22 décembre 1893.—Les membres de cette association sont priés de la catégorie des mois d'octobre, novembre et décembre sont priés d'assister à l'enterrement de feu WILLIAM LANNES, natif de la Nile Orléanais, membre actif de cette Société, décédé le 22 décembre, à 8 heures P. M., à l'âge de 40 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, le 24 décembre 1893, à 2 heures P. M., de sa dernière résidence, 125 rue Delachaise, entre Magazine et Constance. La réunion aura lieu dimanche, 24 décembre, à 2 1/2 heures de l'après midi, au local de la Société.

Par ordre du Président
BERNARD TUJAGUE.
BERNARD ARAUJE, Secrétaire.

N. B.—La présence de tous les membres qui font partie de la catégorie est obligatoire aux enterrements, sous peine des amendes prescrites par la constitution. La société en général est invitée. 23 déc—2f

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose, mais buvez-le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Nouveau Café de John Trisconi,
4 RUE CARONDELET.
Lunch chaud tous les jours,
De 10 heures A. M. à 1 1/2 P. M.
HIGH TEA,
De 3 P. M. à 6 P. M.
Vins et Liqueurs de première qualité.
23déc—1m—Mer Sam Dim

GEO. JURGENS,
Importateur et marchand de Whiskies de 1ère qualité (Kaus de vie)
39 RUE TCHOUPITOULAS.
Seul agent pour la vente du Bass White Label Ale.
Escompte libéral fait aux marchands en gros.
23 déc—1m

Mme L. ARNAULD
A l'honneur d'annoncer au public qu'elle ouvrira le 1er décembre un cours de chant et de solfége. Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser à l'institut Markey et Picard, 372 avenue de l'Esplanade.
26 nov—1 m

CHEVAUX. CHEVAUX.
Seuls et paires.
Pour voitures de famille et buggies.
Beaux chevaux de trait pour charrettes. Poulins et chevaux 3/4 pour tout usage. Un assortiment complet à vendre au plus bas prix.
S'adresser directement au propriétaire.
SILVÈRE TIBLIER
Ecuries 351-353 rue du Canal, coin Derbigny.
26 nov—1 m P P

ARTICLES POUR ETRENNES
GANTS,
Parfumerie Française,
Nouveautés Fantaisie
Et aussi les Délicieux
CHOCOLATS A LA CREME
—ET—
DRAGÉES FINES
De la Célèbre Maison H. Maillard, ainsi que les
Fruits Confits Français,
—Venant d'arriver, chez—
P. PÉRET
111.....Rue du Canal.....111
Près de la rue Royale.
N. B.—Le tout à Bon Marché.
14 déc—14 17 21 22 23

ON DEMANDE
Des personnes désireuses d'acheter L'Eau des Sources d'Abita.
Nous n'affirmons pas qu'elle guérisse tous les maux, mais elle est supérieure à toutes les autres eaux minérales de table, vendues sur la place.
Abita Ice Bottling Mfg'g Co. Limited,
61 rue Carondelet.
24 nov—4m

DERNIERES NOUVELLES !
MICHEL LION !
La Maison Bien Connue en Face du Marché Français,
VENDRA A PARTIR DE DEMAIN, 21 DECEMBRE,
Tout son Stock Immense et Moderne, Consistant en
Costumes Fashionables,
Coupes Rondes et Carrées,
POUR HOMMES ET JEUNES GENS.
Une quantité innombrable de PARDESSUS pour tous âges et tous les goûts.
Tout le contenu de notre immense magasin sera vendu sans égard aux prix coûtants,
A PLUS DE
50 pour cent au-dessous de sa Valeur.
10,000 Costumes d'Enfants, de tous Genres.

Assurances et Banques.

New Orleans Co-operative Banking Association.—Conformément à l'Article 7 de la charte l'élection annuelle pour les administrateurs de cette Banque aura lieu à la banque le troisième lundi de janvier 1894, entre les heures 10 A. M. à 2 P. M.
23 déc au 15 janv W. P. WALT, Caissier

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1893.—A une élection, par les actionnaires de cette Banque, tenue le 18 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus Directeurs pour servir durant l'année suivante.
NUMA LANDRY. A. H. SIEWERD.
RICH. FROTSCHER. CHAS. POZZI.
GEO. LROTE. FRANK BARKER.
L. BLUMENTHAL
Et à une assemblée des Directeurs tenue ce jour, NUMA LANDRY Esq. a été unanimement élu Président et A. S. BRAUD caissier.
A. S. BRAUD, Caissier.
20 déc—5 f

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1893.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, 123 rue Commune, le troisième mardi, 16 me jour de janvier 1894 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
CHAS. L. C. DUPUY,
16 déc—au 16 janv Caissier.

Compagnie d'Assurance Germania.—No 54 rue du Camp Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1893.—A une réunion du conseil de direction, tenue ce jour, M. KENSER CHAS SAMIOL a été unanimement élu secrétaire de cette compagnie en remplacement de M. L. WEBER, décédé.
J. HASSINGER,
15 déc—7f Président.

Banque Nationale Mutuelle de la Nile-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893.—AVIS.—L'élection de directeurs de cette banque pour servir pendant l'année prochaine aura lieu à la banque le MARDI, 9 janvier 1894, de midi à 2 heures P. M.
JAS J. TARLETON,
12 déc—à date Caissier.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1893.—L'élection annuelle pour Directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la banque, le MARDI 9 janvier 1894, de 10 h. A. M. à 2 h. P. M.
J. L. BERCIER, Caissier.
12 déc—

New Orleans Insurance Association.—No 48 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 8 déc 1893.—Conformément à l'Article VI de la Charte une élection de onze Directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de l'Association, le MARDI, 26 décembre 1893, de 11 heures A. M. à 2 P. M.
CHAS. D. DELERY,
10 déc—10 au 26 Secrétaire.

Pianos -:-
Pleyel
-:- Pianos
Venant d'arriver de Paris.
Venez les voir
Et entendre leur
Admirable son.
PLUS BEAU QUE JAMAIS
L. Grunewald Co. L'td
No 127 RUE DU CANAL,
Agent pour tout le Sud.
24janv—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrire à des prix exceptionnellement réduits.
14déc 93—1an

On demande
Une bonne, française, allemande, ou de couleur, bien recommandée. No 94 Esplanade.
13 déc—1P

VOYEZ LES
PIANOS MATHUSHEK
Patentés agrafes perfectionnés. Patentés Tuning Pin, Patentes action à répétition.
VENDUS PAR - - - - - - PHILIP WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
A BAS PRIX ET A DES CONDITIONS FACILES.
Aussi, seul agent pour la vente PIANOS WEBER ET KIMBALL.
2avril—1an—lun mar ven

CONFISERIE
Rigau
113 et 115 RUE DU CANAL.
88---ROYALE---88
FRUITS GLACÉS ET CRISTALLISES.
Marrons Glacés, etc., Grande Variété de Chocolats Fins, Dragées, Bonbonnieres et Cartonnages.
J'offre à ma nombreuse clientèle des dragées et des bonbons au chocolat de la célèbre maison Maillard, de New York, ainsi des dragées assorties, fruits et amandes français, un joli choix de cartonnages et surprises, spécialité de petits fours, desserts. Fruit Cake sans pépins, 25 cents la livre. Téléphone 320. 17 déc—au 1er janv

Nouvelle Confiserie Mannessier,
COIN ROYALE et St-PIERRE,
EN FACE L'ANCIENNE MAISON.
POUR NOEL 1893.....JOUR DE L'AN 1894
Un Grand Assortiment Complet de Fruits Glacés et Cristalisés.
Grande Variété de Chocolats Fins, Dragées, Bonbonnières et Cartonnages.
Commandes pour Soirées, etc., Exécutées Artistiquement.
Les Ordres de la Campagne seront Remplis avec la Plus Grande Attention.
14déc—au 1er janv

DÉPOTS DE GLACES
ET
D'OBJETS D'ARTS.
La Plus Grande Maison de ce Genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DEFIEE.
Le personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs.
Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à Cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Notre stock de Gravures, Etchings et Oleographies et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, ainsi bien que les Ornements de Sèvres, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinet Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes.
—N'OUBLIEZ PAS QUE—
La Concurrence est Défiée, et venez vous en Convaincre chez
OSCAR UTER, Manager,
L. UTER, HEIRS.
No 47 RUE ROYALE.

Etablis en 1864 ; Incorporés en 1893.
A. M. & J. SOLARI, LIMITED.
—Marchands en gros et au détail—
D'Epiceries Etrangères